

## **Le Pôle Musical d'innovation et son festival Rocktambule disparaissent.**

Notre dernier teaser ici : <https://youtu.be/EpMzob-oRM4>

Madame, Monsieur,

C'est avec une profonde tristesse que nous vous informons de la liquidation judiciaire et donc de la disparition du Pôle Musical d'innovation et du festival que portait ce collectif : Rocktambule, prononcé par le tribunal de grande Instance de Grenoble, le 15 juillet 2016.

En date du 13 novembre dernier, nous vous faisons part de nos grandes difficultés financières suite à l'édition 2015 du festival Rocktambule, qui malgré plus de 7000 spectateurs n'avait pas atteint son équilibre. Les efforts et le travail fourni au cours de ces 8 derniers mois pour assurer le paiement de l'ensemble des créanciers et permettant la refonte du projet associatif n'ont pas rencontré l'écho que nous souhaitions auprès des collectivités. La trésorerie insuffisante, le déficit important de l'année 2015 et le désaveu de certaines collectivités, malgré leurs engagements oraux de fin 2015 ne permettent pas d'envisager un redressement de la structure (synthèse ci-dessous).

Ce collectif de 19 structures qui travaillait sur le champ des musiques amplifiées était surtout connu au travers du festival qu'il organise depuis 1995, à savoir : Rocktambule.

Bien évidemment chaque structure qui composait PMI est autonome et mène ses propres activités. Par contre ce collectif s'était doté de forces vives, salariées, et bénévoles, rassemblées en association dont la gouvernance était partagée entre un collège de structures et un collège de particuliers. Cette structure s'autofinçait généralement entre 70 et 90% selon les années, avec comme principale entrée d'argent les recettes liées au festival Rocktambule. Soit entre 10 et 30% restant de subventions des collectivités. Le budget était ensuite ventilé dans l'ensemble des missions que développait l'association à l'année : Pôle ressource musiques actuelles, médiation, formations, productions,...

Force est de constater que sur les 100 000 € d'aide exceptionnelle « année blanche » que nous avons demandé, pour sauver le collectif, seuls le CNV, les parlementaires PS et le nouveau Conseil Départemental ont souhaité marquer leur soutien au travail mené par celui-ci. Ce soutien financier afin de conserver ce travail de terrain nécessitait l'intervention conjointe de la ville de Grenoble, de la Métro, du Département et de la Région, voir du ministère ou de la DRAC.

Soit 25 000 € chacun à quatre, 20 000 € à cinq.

Et bien non, si la Région Auvergne-Rhône-Alpes, n'a pas souhaité donner ne serait qu'une réponse, la Ville de Grenoble et La Métro ne sont, nous ont-ils dit, n'être pas en capacité techniquement d'intervenir : Un comité d'avis pour les uns, pas de compétence culturelle pour les autres.

Ces positionnements qui marquent la fin de 22 ans d'engagement sur le champ des musiques actuelles nous touchent bien évidemment directement mais au-delà nous interrogent. Ces agissements sont à mettre en rapport avec l'ensemble des engagements, méthodes, montants d'interventions, promesses et autres excuses, de ces collectivités « élues ».

Il n'existe aucune fatalité dans la naissance ou la disparition d'un projet, d'un dessein collectif. Seul le choix demeure. Un choix qui doit être assumé. Dans nos sociétés de « l'urgence » le plus détestable semble être au final cette politique du pourrissement, du non choix, qui conduit inévitablement au « ce n'est pas ma faute ».

Nous membres du bureau et de la direction, assumons les choix ambitieux qui ont été faits pendant 22 ans. Choix de défendre les musiques actuelles, de façon transversale, en concertation avec les professionnels des autres secteurs culturels ou non. Choix de travail de terrain au détriment du travail de communication. Choix de défendre une éthique basée sur l'éducation populaire. Choix des collaborateurs, partenaires et prestataires locaux en accord avec les valeurs du développement durable et de l'économie sociale et solidaire. Choix de l'écoute, de la co-construction, pour un maillage et un échange de connaissance-reconnaissance des territoires. Choix de s'impliquer dans les réseaux pour défendre les projets grenoblois au national.

Nous demandons donc désormais aux élus d'assumer les leurs. L'ensemble des collectivités a eu connaissance du dossier et a donc choisi. Par omission, ou par choix clair, chaque tutelle s'est positionnée.

Nous décrivons ces choix mais aussi les méthodes. Des méthodes qui nous apparaissent tantôt opportuniste, diffamatoire, clivante et dénué de ce qui fait sens, « même économique ».

Nous sommes inquiets quand nous voyons la désinformation sur les projets qui peut être faite, par les mêmes personnes qui assistent et votent les budgets/orientations. Pourquoi de telles allégations mensongères sont-elles tenues sur telle ou telle association ? Dans quel but ? Et surtout ensuite avec quels préjudices ? (exemples :

<http://www.republicains38.fr/grenoble-les-musiciens-du-louvre-remplaces-par-rocktambule-2/> et

<http://www.republicains38.fr/rocktambule-a-grenoble-opacite-sur-le-financement-municipal/>)

Nous sommes inquiets quand on peut entendre au Conseil Municipal de la Ville de Grenoble (du 23/05/16), Mr Mériaux

justifier la mise en place des comités d'avis en précisant que le critère d'évaluation des projets, est le non critère. Non, le non-critère ne permet pas d'évaluer un projet, parce que la grille d'analyse découle de la politique culturelle et permet l'arbitrage impartial. Non, le clientélisme ne découle pas d'une grille d'analyse mais bien de la non mise en perspective de ces mêmes projets, de surcroît évalué par qui ? Des personnes qualifiées dont on ne peut connaître le nom ? Qualifié par qui ? Légitimé par quoi ? Et de fait pour qui ?

Nous sommes inquiets, parce que sous couvert de concertation et de « non-compétence actuelle », nous ne connaissons toujours pas les orientations culturelles de la future Métropole. Il nous semble indispensable de rappeler ce qui est demandé depuis maintenant plusieurs années concernant le secteur des musiques actuelles, à savoir la mise en place d'un SOLIMA\*\* sur le territoire de la Métropole.

Nous sommes inquiets, quand sans réponse comme tant d'autres acteurs, nous découvrons le souhait de créer un nouveau festival d'été à Lyon et/ou Clermont-Ferrand pour 1.5 Millions d'euros. Car oui pourquoi pas 1.5M€ sur un festival mais pourquoi Lyon, pourquoi l'Eté, que vont devenir les autres ?

Nous sommes inquiets car nous ne voyons pas le sens que les collectivités souhaitent donner à leur action, une action publique respectueuse de la République. Nous n'en voyons que les dégâts collatéraux acceptables, mais acceptable jusqu'à quand ?

Plus généralement, il ne s'agit pas d'une question financière mais d'une vision commune, l'argent étant un outil pour atteindre ces objectifs. Comment faire supporter aux collectivités, aux associations et prestataires des compétences régaliennes puis les abandonner ensuite au nom des contraintes budgétaires ?

Nous sommes inquiets parce que les élus nous font peur. Une peur bleue devant tant de cynisme et d'ambitions personnelles. Une peur bleue marine, parce qu'ils n'écoutent plus cette musique qui adoucit les mœurs.

Pour nous non plus, après 22 ans, il n'y a plus de musique.

Alors PMI et Rocktambule sont morts !

Vive les initiatives et le public !

Vive les professionnels, les bénévoles et les partenaires des musiques actuelles !

Vive les élus qui œuvrent pour l'action collective !

Vive les adhérents de Pmi et de Rocktambule qui continuent leurs actions !

Le Bureau, La Direction\*

\*Nous ne saurions engager la responsabilité des adhérents du PMI et c'est pourquoi nous signons en notre qualité de dirigeant ce communiqué et non pas au nom de l'ensemble des structures et des personnes membres du collectif.

Contact UNIQUE : [liquidation.pmi@gmail.com](mailto:liquidation.pmi@gmail.com)

Les autres mails ne sont plus consultés (direction / administration / communication,...) et nous n'avons plus de téléphone

Rappel :

L'édition 2015 du festival Rocktambule, alors même que près de 7000 spectateurs s'étaient déplacés, n'a pas atteint ses objectifs d'équilibre financier. Au regard de la fréquentation du vendredi soir de la 21<sup>ème</sup> édition du festival Rocktambule, nous savions que l'association risquait de basculer vers une situation financière risquée.

Nous avons donc dès le vendredi 9 octobre contacté nos tutelles proches (Ville de Grenoble, Métro, Département et Région Rhône-Alpes) pour leur indiquer nos fortes inquiétudes. Nous avons également annulé le dimanche 11 octobre (en gratuit) afin de réduire le déficit prévisionnel liés aux charges (artistiques et techniques).

Déficit prévisionnel 2015 : 120 k€

Octobre : Nous ne renouvelons pas le contrat de travail de notre salarié en charge de la Ressource.

Nous stoppons notre prestation de billetterie mutualisée à compensation carbone.

27/10/2015 : Nous avons organisé une réunion avec les partenaires publics et privés susceptibles de nous aider à combler ce déficit.

Étaient présents : Région Rhône Alpes / Grenoble Alpes Métropole / Ville de Grenoble / Conseil Départementale de l'Isère / MCAE Isère active / 2 attachés Parlementaires. Toutes les institutions présentes ont exprimé leur souhait de conserver le festival Rocktambule ainsi que le projet porté par le PMI mais pas avant 2016 (calendrier des votes).

Novembre & décembre : Nous avons demandé à l'ensemble de nos créanciers leurs accords sur un abandon de créances, une remise de la facture, un avoir en Mécénat, ou un échancier en 10 versements à partir du 15 janvier 2016. Cette demande nous permettait de garder un fond de trésorerie afin de travailler à trouver des solutions.

3/12/2015 (dossier novembre 2015) : Le CNV nous a octroyé une aide de 30K€, à laquelle s'ajoute une avance remboursable de 12K€.

Ce soutien des professionnels réduit le déficit prévisionnel à 90K€.

Janvier : Diagnostic de la structure effectué dans le cadre du Fond d'action d'urgence Rhône-Alpes (FRAU) et travail sur un nouveau projet d'évènement.

Janvier : Nous ne renouvelons pas le contrat de travail de notre salariée administrative

Nous stoppons le projet AMAP Culturelle Métropolitaine

Reste un salarié

Mi-Février : Proposition aux tutelles d'une nouvelle formule « Rocktambule » au vu des recommandations du FRAU. Rendez-vous avec les communes pressenties dans le projet.

21/03 : Rendez-vous conjoint Ville de Grenoble et la Métro « nouvel évènement »

Une demande d'aide de 40K€ (+ aide en nature) auprès de la Ville et de 94K€ a été effectué.

La Ville pourrait s'engager sur la même aide qu'en 2015, à savoir 25K€ et pourrait augmenter son aide en nature, soit un total de 35k€. La Métro pourrait difficilement octroyer la même somme qu'en 2015, soit 40k€.

22/03 : Rdv Ville Poisat / projet 2017

29/03 : Rdv Ville Jarrie / projet 2017

30/03 : Rdv responsable CDDRA Vizille / projet 2017

05/04 : Rdv Ville Echirolles / projet 2017

05/04 : Rdv Metro ESS (M. Rubes) / projets ESS du PMI (billetterie, AMAP culturelles,...)

05/04 : Rdv Ville St Martin d'Hères / projet 2017

06/04 : Rdv Ville Pont de Claix / projet 2017

09/04 : Organisation du premier concert de soutien à Fontaine « Rocktambule Hors les murs » par les membres du collectif les amis du travailleur Alpin.

13/04 : Mi-avril il est désormais impossible de mettre en place un évènement 2016 (opérationnel et financier). Devant le peu de retour et/ou des retours insuffisants concernant le nouveau projet, le collectif PMI demande l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 100k€ pour une année blanche afin de permettre au PMI de travailler à la restructuration des activités du collectif, dont un festival 2017.

22/04 : Organisation du second concert de soutien à Grenoble « Rocktambule Hors les murs » par les membres du collectif Gram Off-On.

25/04 : Mise en ligne d'une pétition de soutien à PMI

26/04 : Rendez-vous à la Direction Générale de La Création Artistique du Ministère de La Culture et de la communication (Messieurs Denut et Cayot). La DGCA est attentive à notre urgence et se propose d'être présente lors d'un tour de table de sauvegarde financier qu'initierait Monsieur le Préfet de Région en présence de la DRAC.

29/04 : Rendez-vous avec Le Département de L'Isère.

Monsieur Curtaud, Vice-président chargé de la culture nous a indiqué le souhait du Département d'accompagner PMI dans cette difficulté à l'aide d'une subvention exceptionnelle substantielle (25/30k€) à la condition d'un sauvetage financier conjoint de l'ensemble des tutelles.

02/05 : Demande effectuée à Monsieur Le Préfet de Région de convoquer sous son autorité une réunion des tutelles pour le sauvetage de l'association Pôle Musical d'Innovation et de son festival Rocktambule. Monsieur Le Préfet accuse réception qu'il sera attentif à notre demande (12/05).

10/05 : Rdv Ville Fontaine / projet 2017

11/05 : Rdv Ville d'Eybens / projet 2017

26/05 : Réunion conjointe Ville de Grenoble / Grenoble Alpes Métropole.

La Métro nous informe que n'ayant pas la compétence culturelle elle ne peut pas intervenir sur une année blanche. Si nous proposons un festival, sur la ligne budgétaire « évènement », nous ne pourrions prétendre au vu du nombre de demandes et du budget disponible qu'à 5 ou 10 k€ au mieux.

La Ville de Grenoble nous informe que c'est un comité d'avis qui octroie les subventions. Le prochain comité d'avis se réunira fin juin et ne serait certainement pas disposé à financer PMI à la même hauteur que 2015 (25K€) alors que le festival ne se tiendra pas. Il pourrait tout au plus proposer une aide d'environ 5k€ en signe de soutien. A noter que le dossier Rocktambule 2016 avait été retiré du comité d'avis d'avril, suite à notre demande d'année blanche et non plus de festival.

15/06 : Réunion mise sous l'autorité du préfet de Région à la Préfecture de Grenoble

Présents : M. LAPOUZE secrétaire général de la Préfecture, Pôle musical d'innovation, mairie de Grenoble, Conseil départemental de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, DRAC Rhône-Alpes et SGAR.

Absence/excuse : Région Auvergne Rhône-Alpes

Aucuns engagements financiers autres que ceux présentés ci-dessus ne sont actés.

En synthétisant, à la sortie de ce tour de table l'engagement des collectivités pour l'exercice 2016 serait :

Le PMI a reçu comme notification de subvention :

- Parlementaires PS : 8500 €
- Département de l'Isère (Initiative locale) Madame Crifo & Mr Ribeaud : 1500 €
- Département de l'Isère (pratique, création diffusion artistique) : 2000 €

Le PMI a reçu comme soutien et/ou promesse de subvention :

- Département de l'Isère (Initiative locale) Madame Germain & Mr Macé : 1500 €
- Département de l'Isère (Culture) : 25000 €/30000 € (si intervention conjointe des autres tutelles)
- Ville de Grenoble : 5000 € environ (si comité d'avis en accord)

Le PMI n'a jamais reçu aucune réponse de :

- Région Auvergne - Rhône-Alpes

48 500 € serait donc l'aide maximum que souhaiterait investir les collectivités sur le projet que défend le PMI, avec l'absence marqué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

**\*\* SOLIMA : Le Schéma d'Orientation pour le Développement des Lieux de Musiques Actuelles (SOLIMA) résulte d'un processus de concertation portant spécifiquement sur les lieux de musiques actuelles,(MA), entre l'Etat, les collectivités et les acteurs. Il a pour objectif de dégager des perspectives pour l'ensemble des lieux de MA sur un territoire.**

Le SOLIMA est élaboré en référence au « Plan pour des politiques nationales et territoriales concertées en faveur des musiques actuelles ».